

la bande dessinée dans l'univers numérique : quels modes d'exploitation, quels droits et quels contrats ?

journée professionnelle du **mardi 24 novembre 2009**
à la Cité des sciences et de l'industrie, Paris XIXème
(inscription dans la limite des places disponibles)

fiche d'inscription

à retourner au plus tard le 20 novembre 2009
à **la cité internationale de la bande dessinée et de l'image**
121 rue de Bordeaux BP 72308 F-16023 Angoulême cedex
à l'attention de Virginie Berger

nom	
prénom	
société établissement	
titre	
adresse	
code postal	
ville	
téléphone portable	
e-mail	

frais d'inscription* repas non compris

- professionnels et particuliers **120 €**
 auteurs **20 €****

Votre inscription sera confirmée dès réception du règlement des frais d'inscription par chèque établi à l'ordre de la cité internationale de la bande dessinée et de l'image, ou du bon ou lettre de commande. Une facture sera établie en retour.

fait à _____ le _____

signature et cachet
(nom et qualité du signataire)

* aucune annulation d'inscription intervenant après le 16 novembre, ne pourra faire l'objet d'un remboursement. Il est toutefois possible de se faire remplacer par la personne de son choix.

** le complément est pris en charge par la SOFIA.

la **cité** internationale
de la bande dessinée
et de l'image

tél. +33 5 45 38 65 65
fax +33 5 45 38 65 51
www.citebd.org

journé
professionnelle

la bande dessinée dans l'univers numérique : quels modes d'exploitation ? quels droits et quels contrats ?

Le numérique bouleverse la chaîne du livre. Les acteurs du monde de la bande dessinée, auteurs, éditeurs et diffuseurs, ne risquent-ils pas de devoir modifier leurs usages ? Quels sont leurs positionnements respectifs et quelles problématiques juridiques doivent-ils se préparer à affronter ?

mardi 24 novembre 2009

à la Cité des sciences et de l'industrie, Paris, XIXème arrondissement.

Internet, e-book, téléphonie mobile imposent aux auteurs, aux éditeurs et aux diffuseurs d'adapter voire de bouleverser leurs modes de travail, la façon même de penser et d'exercer leur métier. C'est toute la chaîne de création, de fabrication et de commercialisation des œuvres de bande dessinée qui risque ainsi d'être affectée. Déjà les rapports entre les différents acteurs de cette chaîne se trouvent modifiés.

"Qu'en sera-t-il des droits numériques dans les futurs contrats d'édition ? Quel sera le rôle des éditeurs, la place des auteurs et des sociétés d'auteurs dans ce nouvel environnement ? Qui contrôlera les portails et les sites de référence et quel sera le rôle des opérateurs de télécommunication ?" s'interrogeait Benoît Peeters face à cette situation, lors de son intervention à l'Université d'été de la bande dessinée 2008.

La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image propose une journée de formation professionnelle consacrée à l'examen



© Nicolas Gazeau

de ces questions sous un angle juridique et économique. Pour l'occasion, elle se déplace d'Angoulême à Paris, accueillie par la Cité des sciences et de l'industrie, à la veille du Salon du livre et de la presse jeunesse de Seine-Saint-Denis.

la cité internationale de la bande dessinée et de l'image
121 rue de Bordeaux BP 72308 F-16023 Angoulême cedex
tél. +33 5 45 38 65 65 fax +33 5 45 38 65 51 www.citebd.org

la **cité** internationale
de la bande dessinée
et de l'image